



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 09/12/20

Reçu en Préfecture le : 11/12/20  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du mardi 8 décembre 2020**  
**D - 2020/364**

***Aujourd'hui 8 décembre 2020, à 14h37,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Pierre HURMIC - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Marie-Claude NOËL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Véronique SEYRAL, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIÈRE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,  
*Madame Marie-Claude NOEL présente à partir de 16h05*

**Excusés :**

Madame Emmanuelle AJON, Madame Pascale ROUX, Madame Nathalie DELATTRE

## **Lancement du programme Olympique ville de Bordeaux. Premiers grands principes. Subventions à attribuer. Adhésions**

Monsieur Mathieu HAZOUARD, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Malgré la crise du Covid 19 très impactante pour le monde sportif, la préparation du plus grand évènement sportif au monde que sont les jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 s'accélère.

1. La ville de Bordeaux, comme 1000 collectivités de France, a obtenu la labellisation Terre de Jeux liée à la mobilisation nationale autour de l'évènement, avec pour objectifs opérationnels :
  - L'organisation des célébrations liées aux valeurs de l'Olympisme dans le respect des ambitions environnementales de Paris 2024 (semaine Olympique et Paralympique dans les établissements scolaires, ainsi que la Journée Olympique du 23 juin)
  - De favoriser la découverte du sport et de ses valeurs au plus grand nombre et l'éducation par le sport

Des écoles, des clubs sportifs bordelais se sont ainsi déjà lancés dans l'aventure Olympique, et vont recevoir l'accompagnement de la ville de Bordeaux

2. Le 5 octobre dernier, le COJOP officialisait 4 sites sportifs bordelais, labellisés comme Centre de Préparation des Jeux, susceptibles d'accueillir des délégations du monde entier dans leurs phases de préparation :
  - Le Vélodrome Bordeaux Lac : Cyclisme sur piste OLY, Cyclisme sur piste PARA
  - La Salle d'Escrime André Labatut (gymnase Nelson Paillou - quartier Nansouty) : Escrime, Escrime fauteuil
  - La Salle d'Escrime Guy Laupières (quartier Caudéran) : Escrime fauteuil
  - Le Stade Bel Air : Hockey sur gazon

Si le stade Bel air a été récemment rénové, les 3 autres sites bénéficieront, dans les prochaines années, de rénovation et réhabilitation au service de l'évènement mais aussi des sportifs bordelais, participant à l'héritage durable que nous souhaitons proposer.

3. Enfin, La ville de Bordeaux accompagne la candidature de Bordeaux Métropole pour l'accueil des épreuves de football masculine et féminine au stade Matmut entre le 30 juillet et le 14 août 2024, dont la candidature officielle a été déposée le 6 novembre dernier. La ville de Bordeaux mettra ainsi à disposition de l'évènement la place des Quinconces comme site de célébration, le stadium Vélodrome pour le centre des bénévoles et d'accréditation, ainsi que les terrains d'entraînement nécessaires aux équipes compétitrices présentes.

**Un enjeu fort de la politique sportive de la nouvelle mandature**

L'événement JO 2024 sera donc un élément structurant la politique sportive du mandat qui débute, dont les modalités seront co-construites avec les acteurs du sport, notamment au travers d'un conseil du sport Bordelais, et ce dès la fin de la crise COVID.

Un bilan du programme d'actions sera réalisé chaque année jusqu'à l'événement.

Sans attendre la structuration de fond, des premières actions peuvent déjà être mise en place :

A : subvention exceptionnelle d'aide à l'entraînement des sportifs de haut niveau.

La coordination des filières de formation pour les sportifs bordelais devra être analysée avec l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels (clubs, comités, fédérations, Conseil Départemental, CREPS, Conseil Régional, agence Nationale pour le Sport, Etat).

Le confinement du 26 octobre qui prive la plus grande partie des pratiquant sportifs de leur loisir favori, autorise cependant la poursuite de l'entraînement des sportifs de haut niveau. Suivant des protocoles sanitaires stricts, et en lien direct avec les clubs (réunions régulières en visio avec plus de 100 dirigeants), la reprise des entraînements a été organisée.

*Coté sports aquatiques et nautiques, 52 hebdomadaires d'entraînement ont ainsi été reprogrammés :*

- *Pour tous les adhérents du club de natation Guyenne Handi-nage avec entre autres, Laurent CHARDARD, qualifié pour les prochains jeux paralympiques de Tokyo ;*
- *Les deux équipes de water-polo élite hommes et femmes de l'Union Saint Bruno ;*
- *Et plus d'une quinzaine de nageurs(ses) de haut niveau (natation course, natation artistique et sauvetage et secourisme) licenciés(ées) des clubs des Girondins de Bordeaux Natation et du Bordeaux Etudiant Club Natation ;*

*Une démarche identique a été réalisée pour les sports terrestres, permettant à nouveau plus de 100 h/semaine d'entraînement :*

- Pour 8 clubs : (BMV, JSA, GBBH, USB Badminton, Chantecler Badminton, Léopards de Guyenne, stade Bordelais Roller, Boxers de Bordeaux)
- Et 31 athlètes de haut niveau (Judo Stade Bordelais, Boxe Impacts, Bordeaux Athlé, pôle espoir cyclisme, et pôle perche Elite)

Enfin, même organisées à huis clos, les compétitions des clubs de haut niveau demeurent accueillies dans nos installations sportives municipales

L'organisation de cette pratique de haut niveau n'est cependant pas sans poser des contraintes de logistique importantes pour les athlètes et leur encadrement (en dehors des centres de formation UBB et FCGB, 164 sportifs bordelais sont inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau).

Aussi, afin de faciliter la poursuite des entraînements pour les 62 sportifs bordelais de haut niveau catégorie Espoir (premier niveau de classement haut niveau et donc le plus faiblement accompagné par les structures fédérales), la Ville souhaite proposer une aide spécifique par une subvention exceptionnelle forfaitaire de 500 euros par sportif, représentant un budget total de 31 000 euros.

Sont ainsi concernés les clubs suivants :

Stade Bordelais	37 sportifs	Athlétisme (6) BMX (10) Football (2) Judo (10) Rugby (9)	18 500 euros
Le Bordeaux Etudiant Club	9 sportifs	Escrime (2) Football (2)	4 500 euros

		Pentathlon moderne (4) Escrime (2)	
L'Union St Bruno	5 sportifs	Natation (5)	2 500 euros
Les JSA (jeunesse Saint Augustin)	4 sportifs	Basket Ball (2) Judo (1) Volley-ball (1)	2 000 euros
Les Lions de Bordeaux	4 sportifs	Football américain (4)	2 000 euros
Le CAM Club Athlétique Municipal de Bordeaux	2 sportifs	Cyclisme (1) Tennis de table (1)	1 000 euros
Les Girondins Omnisports	1 sportif	Natation (1)	500 euros

Les subventions sont imputées sur la fonction 40 – nature 6574 du budget des sports.

B : participer activement à la préparation collective de la dynamique olympique.

Différents groupements de coopération entre collectivités et/ou monde sportif ont été créés pour structurer les démarches territoriales liés à la dynamique sportive, et plus particulièrement olympique. Afin de participer activement aux travaux sur les enjeux du sport, de l'olympisme, et des grands évènements, il est donc proposé que la ville de Bordeaux adhère aux structures suivantes :

- L'association ambition 2.24 Nouvelle Aquitaine, dont la mission est de créer, à partir du sport et des activités physiques une démarche partagée et coordonnée avec l'ensemble des acteurs du territoire, de renforcer une identité commune et un sentiment d'appartenance à la région Nouvelle-Aquitaine, de faire vivre les Jeux à la génération 2024.
- L'association « club des sites coupe du Monde 2023 », dont la mission va être élargie dans les prochaines semaines à l'accueil des JO Paris 2024
- L'ANDES (Association Nationale des élus chargés des sports)

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

- Article 1 : valider les subventions exceptionnelles pour les sportifs de haut niveau bordelais de la catégorie Espoir pour un montant de 31 000 euros
  
- Article 2 : autoriser le Maire à signer les avenants aux conventions annuelles de partenariat avec chacun des clubs concernés.
  
- Article 3 : d'autoriser la Ville à adhérer aux association Ambition 2.24 Nouvelle Aquitaine, club des sites coupe du Monde de Rugby (et JO), ANDES.
  
- Article 4 : désigner M. Hazouard, Maire adjoint chargé des sports et des relations avec les associations et les clubs sportifs, référent politique auprès de ces organismes.

## **ADOPTE A LA MAJORITE**

VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 décembre 2020

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Mathieu HAZOUARD**